



## 47e Festival des 3 Continents, Nantes

### Règlement

Le Festival des 3 Continents est un festival de cinéma international présentant une sélection de longs-métrages réalisés par des cinéastes de nationalités ou originaires d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Le 47e Festival des 3 Continents se tiendra à Nantes du 21 au 29 novembre 2025. Le Festival des 3 Continents est organisé par l'association Les 3 Continents, association loi 1901, avec le soutien de la Ville de Nantes, du Département Loire-Atlantique, du Centre National du Cinéma et de l'image animée et du Ministère de la Culture et de la Communication.

### Conditions de présélection

- Les réalisateurs doivent impérativement être de nationalités ou originaires d'Afrique, d'Amérique latine, indigène et afro-américaine ou d'Asie.
- Les films doivent être d'une durée égale ou supérieure à 45 minutes.
- Ne peuvent concourir à la Compétition Internationale que les œuvres ayant été terminées après le 1er novembre 2024 et inédites en France (pas de programmation en Festival, sortie commerciale en salle, programmation télévisée et programmation VoD; critère d'exclusivité et de première française *a minima*) avant la date d'ouverture du Festival des 3 Continents.

### Ligne éditoriale

Le Festival des 3 Continents accepte toutes les formes de cinéma (films de fiction, documentaires, animation, expérimentaux) quels qu'en soient le sujet, le genre, la forme. Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du projet éditorial du festival en consultant les sélections et programmations des années précédentes sur le site Internet du festival. Le festival ne sélectionne pas les émissions d'information, documentaires à caractère journalistique et reportages, films promotionnels ou d'entreprise. Une attention particulière sera portée aux films en recherche de distribution pour la France.

### Inscriptions

Les frais d'inscription d'un film au festival sont de €16. Tous les films envoyés pour la présélection doivent être inscrits en ligne au moyen du formulaire d'inscription avant le 31 juillet 2025. Ils doivent être en version originale sous-titrée en anglais ou français. Nous préférons recevoir des liens de visionnage en ligne à travers le formulaire d'inscription. L'envoi des DVD est à la charge de l'expéditeur (indiquer sur l'enveloppe la mention « No commercial value. For cultural purposes only » pour les DVD envoyés depuis l'étranger). Les DVD ne seront pas retournés.

### Sélection

Les réalisateurs des films sélectionnés seront personnellement avertis de la sélection de leur film et recevront une invitation officielle. La liste des films retenus sera publiée sur le site Internet du festival début novembre.

### Copie, supports de projection et sous-titrage

La copie du film sélectionné doit être de format 35 mm ou 16 mm avec son optique, ou en format numérique (de préférence DCP 2K, HD PRO RES ou Blu-ray). Le festival privilégie le support original d'exploitation de l'œuvre terminée. Ne seront acceptées que les copies en

parfait état. Le film sélectionné est présenté en version originale avec sous-titres français. Pour les films soit sous-titrés en anglais, soit non sous-titrés, le festival assurera le sous-titrage à partir d'une liste des dialogues en français, en anglais ou en langue originale fournie par le réalisateur, le producteur, le vendeur ou l'ayant-droit du film.

Les copies des films de la Compétition internationale devront être disponibles pour le festival jusqu'au dernier jour du festival.

Les films sélectionnés en Compétition internationale sont mis à disposition du festival gracieusement. Le festival prend en charge le transport aller et retour des copies, sauf lorsque le film doit être expédié à la fin du festival dans un lieu différent du lieu de départ, auquel cas le Festival ne prend en charge que le transport aller. Le festival prend en charge l'assurance des copies lors du transport et du stockage des copies pendant le festival. En ce qui concerne les DCP physiques, en cas de perte ou de détérioration pendant l'expédition, la compagnie d'assurance du festival couvrira les frais ne dépassant pas la valeur de 200 euros.

### **Documentation**

Une documentation doit parvenir au Bureau des films / Coordination de Programmation et/ou au responsable de la Documentation pour publication dans le catalogue. En l'absence d'instructions contraires, les informations mentionnées sur le formulaire d'inscription du film (au moment de la présélection) sont reprises dans le catalogue et sur les autres supports de communication du festival. Les photographies soumises – en particulier pour le catalogue et autres communications promotionnelles du festival – peuvent être utilisées, sans contrepartie financière, par la presse, dans tout document promotionnel du festival, sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux. Doit également être fourni, avec autorisation expresse du producteur et sans aucune contrepartie financière, un extrait du film de 2 à 3 min en fichier numérique HD sans *watermark*, pour diffusion auprès des chaînes de télévision, à l'occasion des cérémonies du festival, et éventuellement sur le site Internet et les réseaux sociaux, à l'occasion du festival et ultérieurement, et exclusivement dans le cadre de la promotion du Festival des 3 Continents.

### **Palmarès**

- La Montgolfière d'or remise au(x) réalisateur.rice(s) du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et la Ville de Nantes à hauteur de 6 000€.
- La Montgolfière d'argent remise au(x) réalisateur.rice(s) du film primé. Dotée par le Festival des 3 Continents et le Conseil départemental de Loire Atlantique à hauteur de 4 000€.
- Le Prix du Public remis au(x) réalisateur.rice(s) du film primé. Doté par Encore!, fonds de dotation du groupe Chessé à hauteur de 2 000€
- Le Prix du Jury Jeune remis au(x) réalisateur.rice(s) du film primé. Doté par l'Aéroport Nantes Atlantique à hauteur de 1 500€.

### **Promotion**

Lors de la sortie en salles du film, le producteur et le distributeur s'engagent à faire figurer, sur le générique et sur tout le matériel publicitaire et promotionnel, la mention « En Compétition au Festival des 3 Continents – Nantes » et, dans le cas d'un film primé, le libellé complet du Prix obtenu, suivis de l'année de l'édition du Festival dans laquelle le film a été présenté.

Les films participant au Festival n'y représentent que leur réalisateur et/ou leur producteur et/ou leur futur distributeur auxquels sont implicitement destinées les distinctions mentionnées au chapitre "Palmarès". Ces films présentés au public par le festival et sous la responsabilité de l'association organisatrice, ne peuvent en conséquence être considérés comme engageant ou représentant officiellement auprès du festival les gouvernements et les États dont sont ressortissants les réalisateurs.ices ou les producteurs.ices.

L'association LES 3 CONTINENTS, organisatrice du Festival des 3 Continents, a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. Elle se réserve le droit d'interrompre, de supprimer, de différer la manifestation ou de modifier ce règlement à tout moment, en fonction des exigences de son exploitation. Dans ce cas, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourrait être consenti aux participants. Le présent règlement est rédigé en français et en anglais. En cas de contestation sur l'interprétation du texte, la version française fera foi. La participation au Festival des 3 Continents implique l'acceptation de ce règlement.